

# CHEMINONS ENSEMBLE N°2

## Le mot du maire :



### *Notre village est beau...*

C'est vrai, Cheminon est un joli village. De nombreux visiteurs de passage nous le disent et nous expriment leur envie de venir vivre parmi nous.

Vous êtes nombreux à partager ce besoin d'aménager, d'embellir, qui la façade de sa maison, qui d'autre le jardinet fleuri en bordure de rue... Les résultats des concours des maisons fleuries sont là pour le prouver si besoin était. Je vous en remercie très sincèrement et, pour aller dans votre sens, votre équipe communale, conseil municipal, techniciennes et techniciens communaux, s'emploient à améliorer encore ce qui est possible.

Cependant, je dois, malgré tout, parler de quelques points négatifs :

Vous êtes nombreux à vous plaindre des déjections canines et je vous comprends. Il n'y a pas que les chiens libres à être incriminés (n'est-ce pas, mon copain Bobby ?). Certains maîtres « sortent » leur animal de compagnie pour ses besoins mais oublient que les trottoirs, le stade de football et autres parties piétonnes ne sont pas prévus pour recevoir les besoins naturels de la gente canine. Les abords de notre village offrent suffisamment d'espaces pour cela.

Je dois aussi évoquer les « remparts », Rue Haute, fierté, entre autres lieux, de Cheminon. Il fut un temps où nous pouvions nous enorgueillir de la traversée fleurie de cet endroit de notre commune. Désormais, si certains font encore de réels efforts, je dois reconnaître que l'on y rencontre plus de matériaux entreposés et de voitures en stationnement que de bacs à fleurs.

Je me permets donc de rappeler que le stationnement de tout véhicule y est strictement interdit. Seul le passage des véhicules riverains permettant d'accéder aux cours intérieures et les véhicules d'urgence sont autorisés à y circuler. Quand aux dépôts de matériaux, d'outils, d'échelles, etc. ... ils sont bien sûr acceptés mais dans la limite raisonnable de la durée des travaux entrepris, n'excédant pas deux à trois mois maximum.

Notre village est joli et je pense qu'avec quelques gestes simples nous pouvons encore enrichir sa beauté. Je suis convaincu qu'avec la bonne volonté de tous, nous allons y parvenir. Je vous en remercie à l'avance.

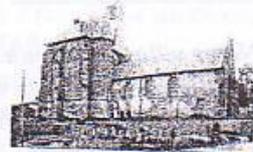
Le Maire. Michel JOURNET.

*Notre village est beau ...* mais la volonté d'embellissement ne se limite pas aux panneaux indiquant les entrées et sorties du village. Ainsi, nous avons entrepris des travaux à l'ancien dépotoir de « la Renaual » afin de rendre au terrain son état originel. Bien qu'interdit par « Bruxelles » depuis 2002, et même avant par le précédent conseil, des débris de toutes sortes continuaient d'y être déposés. Cela n'est pas tolérable alors qu'il existe une déchèterie à Pargny, gratuite, fonctionnelle... Malgré les travaux de nettoyage en cours sur le site de « la Renaual » des personnes continuent d'y déposer leurs déchets !!! Et là il ne s'agit que de l'ancien dépôt d'ordures ! Mais que dire de la « décharge sauvage » <sup>(1)</sup> située chemin de Vitry, quelques dizaines de mètres après le château d'eau ! C'est là un bel exemple d'incivilité ! Peut-être que ceux qui déposent leurs ordures à cet endroit se font accompagner

de leurs enfants ? Ce site aussi devra être réhabilité. Cela aura un coup financier pour la commune que nous ne manquerons pas de faire connaître.

(1) Tout dépôt sauvage est puni par la loi du nouveau Code Pénal (art. 632-1 et art. 635-8). Cette incivilité écologique est réprimandable par une amende de 150 à 1500 €. Cette peine est aggravée par la confiscation du véhicule qui a servi à commettre l'infraction.

### L'église : L'horloge et ses sonneries !



Depuis quelques années nous avons perdu l'habitude d'entendre l'horloge de notre église nous sonner les heures de nos journées. Et voici que depuis plusieurs semaines le rythme journalier a repris. Mais ce ne sont plus les mêmes sonneries, et pourtant midi sonne toujours à midi. Le son des cloches est différents et moins fort qu'avant, si bien que beaucoup de personnes déclarent ne « plus rien y comprendre ». Alors prêtez l'oreille est voici ce que vous entendrez .

-*Au quart* : un coup, mais ce coup fait « Ding-dong », si bien que certain pense qu'il y en a deux.

-*A la demie* : 2 coups, (2 fois Ding-dong)

-*A moins le quart* : 3 coups, (3 fois Ding-dong)

-*A l'heure* : Tout d'abord 1 minute avant l'heure sonnent les 4 coups (4fois Ding-dong) qui annoncent l'heure.

Puis à l'heure, sonnent le nombre de coups correspondants à l'heure qu'il est, (pas de Ding-dong).

Puis 2 minutes après l'heure sonne une nouvelle fois le nombre de coups correspondants à l'heure.

*A 19 heures 06 sonne l'angélus.*

### UN ENFANT DE CHEMINON : RICHELET.

César-Pierre Richelet, né le 8 novembre 1626<sup>(1)</sup> à Cheminon, Mort le 29 novembre 1698 à Paris, est un grammairien et Lexicographe français, rédacteur du premier dictionnaire de la langue française. Il était le fils de Jehan Richelet, procureur du Roi à Cheminon La Ville et Magdeleine Herard, son épouse.

Il était aussi petit-neveu de Nicolas Richelet, avocat au parlement de Paris.

Il est très tôt orphelin de mère, envoyé à Vitry le François, au collège des Pères de la doctrine, où il apprend le latin. Vers 1641 César-Pierre RICHELET est placé chez Nicolas PERROT D'ABLANCOURT<sup>(2)</sup>. PERROT travaille à son œuvre de traduction d'œuvres latines et grecques, qui seront qualifiées de belles infidèles. Lors de la rédaction de son dictionnaire, RICHELET tirera de nombreuses citations des œuvres travaillées par PERROT.

Vers 1650 il est à Dijon, précepteur du fils du futur président du parlement de Bourgogne, le marquis De COURTIVRON. A cette époque règne dans la ville une vie intellectuelle intense, dans laquelle RICHELET est immergé rapidement, et qui lui fait faire des connaissances et bénéficier de leur savoir et de leurs relations



RICHELET d'humeur belliqueuse, devenu coutumier de vers méchants, se fait expulser de Dijon et rentre en Champagne, en 1654, il y devient régent <sup>(3)</sup> au collège de Vitry le François. Il agit à Vitry comme à Dijon, en ridiculisant par le biais de vers, des gens qu'il n'aime pas, voire qui ne l'aiment pas. Il professe à Vitry jusqu'en 1661. Puis monte à Paris, où il est introduit dans le cercle littéraire de l'abbé D'AUBIGNAC <sup>(4)</sup> avec qui il se fâchera. A cette époque, il écrit des madrigaux et des essais poétiques, qui sont publiés. Il donne aussi des cours de français aux étrangers de passage, et sera quelques temps aide du précepteur du Dauphin, en 1669. Il fait aussi du droit, mais ne put plaider, n'ayant pas fait le stage qui validerait sa fonction.

RICHELET va mener des activités d'écriture et de traduction, seul et avec d'autres, dont FREMONT <sup>(5)</sup>. L'influence de celle-ci semble avoir été déterminante. On peut penser que c'est de cette rencontre que naquit son intérêt pour le vocabulaire, et de cette collaboration que prend forme, chez RICHELET, l'idée du *Dictionnaire François*.

Lorsqu'il se met à la rédaction de son dictionnaire, il est alors lecteur de PATRU <sup>(6)</sup>, il obtient son appui, ainsi que d'autres gens de lettres.

Le travail fut rapidement terminé et RICHELET se rendit à Genève pour y faire imprimer son dictionnaire. L'ouvrage fut imprimé en 1680, mais il ne put entrer en France que clandestinement <sup>(7)</sup>, alors que le public cultivé se désespérait d'avoir le dictionnaire que l'Académie française n'avait pas été capable de terminer. Malgré la police, le dictionnaire de RICHELET connaît un succès rapide et son auteur ne fut pas autrement inquiété par les autorités.

Premier dictionnaire entièrement écrit en français, *Le dictionnaire des mots et des choses* <sup>(8)</sup> de RICHELET est un ouvrage classique dans sa présentation : classement alphabétique de la nomenclature, avec mise relief des entrées par différentes techniques typographiques, ce qui fait du « Richelet » le premier dictionnaire à distinguer de la sorte les divers sens d'un mot.

RICHELET avait une humeur caustique qui lui fit beaucoup d'ennemis et cette première édition, dont il se fit plusieurs contrefaçons à l'étranger, est pleine de traits satiriques contre certains de ses contemporains, historien, poète, fabuliste, romancier, lexicographe...

Il avait plus de soixante ans quand il se maria, mais craignant le ridicule qui s'attache aux vieillards amoureux, il tint cette union si secrète qu'elle ne fut connue que de ses amis les plus intimes. Il ne survécut guère à ce mariage et mourut à Paris le 29 novembre 1698.

Son dictionnaire français se distingue :

- Par le rejet des termes dialectaux, des termes archaïques, des termes triviaux.
- Par le fait que seul les termes du bon usage figurent dans le dictionnaire.

(1) Naissance en 1626, certains écrits donnent 1631 comme année de naissance. La raison en est la suivante : Quand à la fin de sa vie Richelet indique son âge, c'est le jour de son mariage avec sa servante de près de 30 ans sa cadette, par coquetterie ou peur du ridicule il s'est rajeuni de 5 ans.

(2) Spécialiste de traduction des auteurs anciens (Chalons/Marne 1606—Paris 1664)

(3) Sous l'ancien régime, on appelle régent ceux qui enseignent dans les collèges (et les universités)

(4) François Hédelin, abbé d'Aubignac (Paris 1604—Nemours 1676)

(5) Fremont D'Ablancourt, neveu de Perrot D'Ablancourt

(6) Patru : . Avocat, Académicien, l'un des orateurs les plus célèbres du barreau parisien de l'époque (Paris 1604—1681)

(7) La rédaction du dictionnaire de l'Académie Française était prévue dans ses statuts de 1635. Le 28 juin 1674 des lettres de Louis XIV faisaient défense d'imprimer aucun dictionnaire nouveau de la langue française avant la publication de celui de l'Académie Française « pendant l'étendue de 20 ans dudit privilège ... » Malgré ce privilège détenu par l'Académie, 2 dictionnaires français concurrents parurent, dont celui de César-Pierre Richelet imprimé à Genève en 1680 et diffusé clandestinement en France. Le dictionnaire de l'Académie Française sera présenté au Roi Louis XIV le 24 août 1694.

(8) « Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française : ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des Mots les plus difficiles, le Genre des Noms, le Régime des Verbes : avec les termes les plus connus des arts et des sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs par P. RICHELET.

### En vacances, balades au fil de la Bruxenelle (curiosités- Patrimoine- Tourisme)

La Bruxenelle a sa source dans la belle forêt domaniale de Trois Fontaines. Elle prend d'emblée la direction de l'ouest qu'elle maintiendra tout au long de son parcours. Elle se jette dans la Saulx à Vitry en Perthois. La Bruxenelle baigne 11 communes, qui possèdent un riche patrimoine culturel.

**Trois Fontaines l'Abbaye :** Importants vestiges de l'Abbaye de Trois Fontaines (Monument Historique). Fort beaux bâtiments conventuels du 18<sup>ième</sup> siècle. Place de l'abbaye (Site Classé). Forêt domaniale de Trois Fontaines de 75 000 hectares, avec ses chênes, ses sources et ses étangs. Randonnée.

**Cheminon :** Halle en bois du 18<sup>ième</sup> siècle, vieilles maisons. Eglise du 16<sup>ième</sup> (Monument Historique) avec poutre de gloire et mobilier du 18<sup>ième</sup>. Randonnée.

**Maurupt le Montois :** Belle église romane (Monument Historique) du 12<sup>ième</sup>. Cimetière (Site Classé). Bois, étang, centre équestre. Randonnée.

**Saint Lumier la Populeuse :** Château du Bussemont du 17<sup>ième</sup>, en brique et pierre. Pêche

**Haussignemont :** Eglise ancienne. Chapelle d'un château aujourd'hui détruit. Village fleuri. Marronnier sur la place du village (Site Classé)

**Dompremy :** Ancien moulin sur la Bruxenelle (Monument Historique). Eglise du 15<sup>ième</sup> (Monument Historique)

**Favresse :** Eglise romane (Monument Historique) avec collatéraux et tour carrée, fonts baptismaux du 17<sup>ième</sup> et Christ en croix du 15<sup>ième</sup>.

**Plichancourt** possède une église des 12<sup>ième</sup> et 13<sup>ième</sup> siècles. Chasse, pêche, randonnée.

**Vitry en Perthois** ou Vitry la Brûlé : Ancienne ville détruite par Charles-Quint en 1544. L'église renaissance du 16<sup>ième</sup> avec fonts baptismaux du 15<sup>ième</sup> et statues des 17 et 18<sup>ième</sup> siècles. La chapelle Sainte-Geneviève du 13<sup>ième</sup> siècle est une partie de l'ancienne priorale du prieuré Sainte-Geneviève, aujourd'hui disparu. Vins appellation Champagne.



### Les déjections canines :

« Je laisse les crottes de mon chien chez le voisin »

Votre chien fait ses crottes sur le terrain (ou le trottoir) du voisin et vous les laissez là ! quel beau sujet de discorde entre gens du même voisinage ! Mais il n'y a pas que le terrain du voisin, il y a aussi le domaine public : Le petit chemin qui longe la Bruxenelle, pour se rendre au cimetière du bas. Chemin régulièrement emprunté par bon nombre de personnes pour des visites au cimetière ou la promenade des jeunes enfants. Une chanson ancienne dit : « *Un petit chemin qui sent la noisette...* » Malgré les noisetiers qui le bordent, celui-là ne sent pas que la noisette ! Il y a aussi le terrain de football, que certains considèrent comme un espace de jeu pour leur animal préféré.

#### ***Que dit la loi ?***

La loi varie d'un endroit à l'autre. Mais dans toutes les municipalités il existe un règlement à cet effet, assorti, en cas de contravention, d'amendes, relativement importants.

Mais connaissez-vous l'origine de ce règlement ? En plus de l'hygiène, c'est surtout un grave problème de santé humaine dû à *Toxocara*, un parasite retrouvé dans les selles de votre animal. La *toxocarose* (maladie due à la *Toxocara*) est une maladie transmise de l'animal à l'humain.

Il s'agit d'un parasite qui se trouve dans les intestins des chiens et des chats et qui produit de nombreux œufs relâchés dans les selles. Environ 10% des chiens sont porteurs de ce parasite. L'œuf est très résistant aux désinfectants, même l'eau de javel pure ne l'affecte pas. Il peut rester vivant jusqu'à 5 ans sur le sol à l'extérieur.

Chaque œuf ingéré devient un ver adulte qui peut se « promener » dans notre corps pendant des années. Parfois, un ver migre jusque dans l'œil où il détruit des cellules nerveuses, occasionnant des troubles de la vue ou rendant la personne aveugle. A Atlanta (USA), après un an d'étude, on a trouvé qu'une personne sur 100 avait ce ver dans l'œil. On a également rapporté qu'un grand nombre d'adultes âgés entre 30 et 50 ans étaient atteints de *Toxocarose*.

Alors, si vous laissez des matières fécales sur le terrain et que votre animal est porteur de *Toxocara*, ***ce coin de terrain est maintenant contaminé pour les 5 prochaines années.*** Impossible de le décontaminer. Votre animal peut s'y réinfecter, d'autres animaux peuvent s'y infecter, vous-mêmes et votre famille pouvez vous y infecter.

***Tous les jours, ramassez les crottes de votre chien grâce à un sac, une pelle ou un outil adapté.*** Faites tester et vermifuger votre compagnon par un vétérinaire. Le chien est le meilleur ami de l'homme, c'est vrai. Mais assurons-nous qu'il soit en bonne santé.

Protégez-le et protégez-vous !

### Nos peines et nos joies :

#### Décès :

Le 16 avril, Mme Gisèle COLAS née VARNIER, 85 ans.

Le 8 mai, Mme Emilienne HOCQUAUX née POTTELET, 81 ans.

Le 18 mai Mme Ginette STEFFAN née BOUZENOT 78 ans.

#### Naissance (s):

-Angéline AUBRY née le 25 mai 2008 de Fabrice et Iwona AUBRY.

-Tia BARBERET née le 31 mai 2008 de Julie et Mathieu BARBERET.

#### Mariages :

-Le 10 mai 2008 :Gaëlle CARITTE et Tristan SIMON.

-Le 31 mai 2008 Vincent BARRILLIOT et Audrey THEIMER.



### Les festivités de la Fête Nationale :

#### -Le 13 juillet :

-19h 30 : Repas

-21h 45 : Distributions des lampions

-Vers 22h 00 : Départ de la retraite aux flambeaux.

-Vers 23h 00 : Feux d'artifices, puis soirée dansante.

#### -Le 14 juillet :

-11h 50 : Rassemblement au monument aux morts.

-12h 00 : Dépôt de gerbes suivi d'un vin d'honneur sous le préau de l'école.

-15h 00 : Après-midi récréatif pour les enfants à la salle polyvalente.

-16h 00 : Goûter.

### Le téléphone mobile :



Vous avez sans doute remarqué l'antenne relais téléphonique située entre Cheminon et Le Fays, et vous vous êtes dit : « Chic, enfin ... ». En fait, il reste un certain nombre de détails techniques à régler avant que nous ne puissions utiliser nos mobiles à Cheminon, sans pour cela, comme certains le font, se déplacer au château d'eau !

Voici les dernières informations du Service « Relations » de SFR, reçues le 2 juin. : « EDF est en attente d'autorisation d'extension de ligne électrique pour l'alimentation du pylône »

Le matériel SFR pour la téléphonie est installé et prêt à fonctionner, il ne lui manque que l'électricité. En septembre cela devrait fonctionner, nous a-t-on assuré du côté de SFR.

En tout état de cause, il s'agit là d'un problème entre EDF, SFR et la commune de TROIS-FONTAINES (le pylône est situé sur son territoire).